

DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA PREVENTION



Apprenti chargé·e de mission « appui à l'activité du Schéma départemental d'aide aux victimes »

Numéro de référence : V170000000041

Niveau d'étude : niveau 5 (BAC+2)

Domaine d'activité : administration publique

Durée : 1 an

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction de la police municipale et de la prévention (DPMP) est chargée de lutter contre toutes formes d'incivilités sur l'espace public, d'assurer la protection routière, de surveiller et protéger les agents et les équipements, d'assister les populations les plus fragiles et de tranquilliser les quartiers et les événements festifs.

Pour mieux identifier et coordonner les acteurs de l'aide aux victimes qui interviennent sur le territoire parisien, la ville de Paris et le parquet de Paris ont piloté dès 2016, l'élaboration d'un Schéma départemental d'aide aux victimes.

Ce cadre de référence constitue une stratégie territoriale et permet d'instaurer une gouvernance locale de la politique d'aide aux victimes à Paris, de fixer des priorités d'action et de proposer des préconisations qui visent à mieux repérer, signaler et renforcer l'accompagnement des victimes parisiennes.

Ainsi dès janvier 2017 l'animation de ce Schéma est assurée par une responsable qui a pour missions :

- d'animer le partenariat et la mise en réseau des acteurs ;
- de Mettre en place des instances de pilotage centrales et des instances de pilotage au niveau des arrondissements parisiens en lien avec les maires d'arrondissement ;
- de Réaliser et de suivre les 38 préconisations définies dans le Schéma.

Information importante :

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez

Activités principales

De niveau Master 2, vous assistez la responsable dans l'animation du Schéma et participez au développement de nouveaux projets, notamment pour :

- Suivre l'activité du Schéma pour préparer les réunions de suivi et institutionnelles ;
- Organiser et participer aux réunions institutionnelles ;
- Participer à l'organisation de temps de rencontres partenariales et de visite ;
- Participer aux nouveaux projets en développant de nouveaux contacts, de nouveaux circuits et de dispositifs de prise en charge des victimes, notamment sur :
 - La victimisation secondaire tout au long de la procédure judiciaire,
 - La justice restaurative ;
- Elaborer des outils, comptes-rendus, tableaux de bord et suivis de l'activité ;
- Être en soutien de réflexions et d'instruction administrative en lien avec la référente quant aux demandes de subvention de la Ville dans le champ de l'aide aux victimes ;
- Faire des recherches juridiques.

Vous travaillez avec tous les signataires du Schéma (parquet de Paris, tribunal judiciaire, préfecture de police, préfecture de région/Paris, Cour d'appel, Barreau de Paris, AP-HP, rectorat de Paris, associations) et les partenaires parisiens de l'aide aux victimes dans le cadre de la mise en réseau.

Compétences requises

Savoir -faire :

- Connaissances juridiques souhaitées en droit pénal et/ou dans le champ institutionnel
- Capacités de synthèse et de rédaction de documents professionnels
- Capacité à se projeter dans la gestion de projets
- Maîtrise des outils bureautiques, notamment le Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)

Savoir-être

- Autonomie et sens de l'organisation
- Méthode et rigueur dans l'exécution des missions

- Capacité à travailler en équipe, en partenariat et en transversalité
- Réactivité et adaptabilité face aux sollicitations et aux priorités